

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: (1)

(2) Agrégé au budget principal de

Numéro SIRET :

POSTE COMPTABLE :

M. 71

**Compte administratif
voté par fonction**

BUDGET : (3)

ANNEE

(1) Indiquer soit « Région : nom de la région », soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (de la région ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières

B - Pour mémoire : Modalités de vote

C1 - Exécution du budget : Résultats

C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses

C3 - Exécution du budget - RAR Recettes

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget

A2 - Vue d'ensemble - Total des opérations réelles et d'ordre

B - Récapitulation par groupes fonctionnels

C1 - Equilibre financier - Investissement

C2 - Equilibre financier - Fonctionnement

D1 - Balance générale - Dépenses

D2 - Balance générale - Recettes

III - Vote

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble

A.900 - Services généraux

A.901 - Formation professionnelle et apprentissage

A.902 - Enseignement

A.903 - Culture, sports et loisirs

A.904 - Santé et action sociale

A.905 - Aménagement des territoires

A.906 - Gestion des fonds européens

A.907 - Environnement

A.908 - Transports

A.909 - Action économique

A.921 - Taxes non affectées

A.922 - Dotations et participations

A.923 - Dettes et autres opérations financières

A.925 - Opérations patrimoniales

A.926 - Transferts entre les sections

B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble

B.930 - Services généraux

B.931 - Formation professionnelle et apprentissage

B.932 - Enseignement

B.933 - Culture, sports et loisirs

B.934 - Santé et action sociale

B.935 - Aménagement des territoires

B.936 - Gestion des fonds européens

B.937 - Environnement

B.938 - Transports

B.939 - Action économique

B.940 - Impositions directes

B.941 - Autres impôts et taxes

B.942 - Dotations et participations

B.943 - Opérations financières

B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus

B.945 - Provisions et autres opérations mixtes

B.946 - Transferts entre les sections

B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A/900 - Services généraux

A/901 - Formation professionnelle et apprentissage
A/902 - Enseignement
A/903 - Culture, sports et loisirs
A/904 - Santé et action sociale
A/905 - Aménagement des territoires
A/906 - Gestion des fonds européens
A/907 - Environnement
A/908 - Transports
A/909 - Action économique
A/930 - Services généraux
A/931 - Formation professionnelle et apprentissage
A/932 - Enseignement
A/933 - Culture, sports et loisirs
A/934 - Santé et action sociale
A/935 - Aménagement des territoires
A/936 - Gestion des fonds européens
A/937 - Environnement
A/938 - Transports
A/939 - Action économique

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détails des crédits de trésorerie
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
B2 - Méthodes utilisées
B3 - Etat des provisions constituées
B4 - Etat des charges transférées
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers
B6 - Prêts
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
B8 - Etat présentant le montant des recettes et des dépenses affectées aux services assujettis à la TVA ne faisant pas l'objet d'un budget annexe distinct du budget général
B9.1 - Variation du patrimoine (articles L. 4221-4 et L. 4313.2 du CGCT) - Entrées
B9.2 - Variation du patrimoine (articles L. 4221-4 et L. 4313.2 du CGCT) - Sorties
B9.3 - Etat des opérations liées au cessions
B10.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées
B10.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
B11 - Etat des travaux en régie

C - Engagements hors bilan

C1.1 - Etat des emprunts garantis
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
C2 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subvention
C3 - Etat des contrats de crédit-bail
C4 - Etat des contrats de PPP
C5 - Etat des autres engagements donnés
C6 - Etat des engagements reçus
C7 - Situation des autorisations de programme
C8 - Situation des autorisations d'engagement
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Etat du personnel
D1.2 - Actions de formation des élus

D1.3 - Etat relatif aux ressources et aux dépenses de la formation professionnelle des jeunes - Annexe à l'article D. 4312-7

D2.1 - Liste des organismes dans lesquels la région a pris un engagement financier

D2.2 - Liste des subventions versées par la région aux communes

D3.1 - Liste des organismes de regroupement

D3.2 - Liste des établissements publics créés

D3.3.1 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D3.3.2 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D3.5.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget

D3.5.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation

D3.5.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine

D4.1 - Gestion des fonds européens

D4.2 - Fonds commun des services d'hébergement

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux

E2 - Arrêté - Signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale		Nombre de mètres carrés de surface utile de bâtiments (3)	
Longueur de la voirie régionale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels participe la région	


Informations fiscales (N-2)		
	Région	Pour mémoire, la moyenne nationale
Indicateur de ressources fiscales / habitant défini par l'article L. 4332-5 du CGCT (1)		

(1) Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		
2	Produit des impositions directes / population		
3	Recettes réelles de fonctionnement / population		
4	Dépenses d'équipement brut / population		
5	Encours de dette / population (2)		
6	DGF / population		
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (3)		
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)		

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) pour la section d'investissement.
- au niveau (1) pour la section de fonctionnement ;
 - (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET				A1
Investissement			(2)	A2
Dont 1068				
Fonctionnement			(3)	A3

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

RESTES A REALISER (4)			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I+II	III+IV	B1
Investissement	I	III	B2
Fonctionnement	II	IV	B3

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)		
TOTAL	A1+B1	
Investissement	A2+B2	
Fonctionnement	A3+B3	

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)
900	Services généraux	
	[...]	
901	Formation pro. et apprentissage	
	[...]	
902	Enseignement	
	[...]	
903	Culture, sports et loisirs	
	[...]	
904	Santé et action sociale	
	[...]	
905	Aménagement des territoires	
	[...]	
906	Gestion des fonds européens	
	[...]	
907	Environnement	
	[...]	
908	Transports	
	[...]	
909	Action économique	
	[...]	
921	Taxes non affectées	
	[...]	
922	Dotations et participations	
	[...]	
923	Dettes et autres opérations financières	
	[...]	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)
930	Services généraux	
	[...]	

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
931	Formation pro. et apprentissage	
	[...]	
932	Enseignement	
	[...]	
933	Culture, sports et loisirs	
	[...]	
934	Santé et action sociale	
	[...]	
935	Aménagement des territoires	
	[...]	
936	Gestion des fonds européens	
	[...]	
937	Environnement	
	[...]	
938	Transports	
	[...]	
939	Action économique	
	[...]	
940	Impositions directes	
	[...]	
941	Autres impôts et taxes	
	[...]	
942	Dotations et participations	
	[...]	
943	Opérations financières	
	[...]	
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	
	[...]	

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
900	Services généraux	
	[...]	
901	Formation pro. et apprentissage	
	[...]	
902	Enseignement	
	[...]	
903	Culture, sports et loisirs	
	[...]	
904	Santé et action sociale	
	[...]	
905	Aménagement des territoires	
	[...]	
906	Gestion des fonds européens	
	[...]	
907	Environnement	
	[...]	
908	Transports	
	[...]	
909	Action économique	
	[...]	
921	Taxes non affectées	
	[...]	
922	Dotations et participations	
	[...]	
923	Dettes et autres opérations financières	
	[...]	
954	Produits des cessions d'immobilisations	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
930	Services généraux	

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
	[...]	
931	Formation pro. et apprentissage	
	[...]	
932	Enseignement	
	[...]	
933	Culture, sports et loisirs	
	[...]	
934	Santé et action sociale	
	[...]	
935	Aménagement des territoires	
	[...]	
936	Gestion des fonds européens	
	[...]	
937	Environnement	
	[...]	
938	Transports	
	[...]	
939	Action économique	
	[...]	
940	Impositions directes	
	[...]	
941	Autres impôts et taxes	
	[...]	
942	Dotations et participations	
	[...]	
943	Opérations financières	
	[...]	
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	
	[...]	

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET CA

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	G
	Section d'investissement	B	H
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A+B+C+D	= G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	= G+I+K
	Section d'investissement	= B+D+F	= H+J+L
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	= G+H+I+J+K+L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 4312.6 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 4312-5 du CGCT).

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE	A2

TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT						
FONCTIONNEMENT						
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)						

(1) Total réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE	II
RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS	B

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1) (1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			DONT NON VENTILE	DONT 0 (sauf 01)
		REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N (1)		

AP VOTEES						
Dont dépenses imprévues (950)						
AE VOTEES						
Dont dépenses imprévues (952)						

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
90 Opérations ventilées						
- en AP/CP (2)						
- hors AP/CP (2)						
Dont opérations pour comptes de tiers						
92 Opérations non ventilées						
001 Solde exécution section investissement						
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
90 Opérations ventilées						
- Recettes affectées						
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région						
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)						
954 Produits des cessions d'immobilisations						
951 Virement de la section de fonctionnement						
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés						
001 Solde exécution section investissement						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
93 Services ventilés						
- en AE/CP						
- hors AE/CP						
94 Services communs non ventilés						

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1) (1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			DONT NON VENTILE	DONT 0 (sauf 01)
		REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N (1)		
953 Virement à la section d'investissement						
002 Résultat de fonctionnement reporté						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
93 Services ventilés						
94 Services communs non ventilés						
002 Résultat de fonctionnement reporté						

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPE FONCTIONNELS (suite)	B

SECTION	1 Formation pro. et apprentissage	2 Enseignement	3 Culture, sports et loisirs	4 Santé et action sociale	5 Aménagement des territoires	6 Gestion des fonds européens	7 Environnement	8 Transports	9 Action économique
---------	--	-------------------	------------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------	--	--------------------	-----------------	---------------------------

AP VOTEES									
Dont dépenses imprévues (950)									
AE VOTEES									
Dont dépenses imprévues (952)									

DEPENSES D'INVESTISSEMENT									
90 Opérations ventilées - en AP/CP (2) - hors AP/CP (2) Dont opérations pour comptes de tiers									
92 Opérations non ventilées									
001 Solde exécution section investissement									
RECETTES D'INVESTISSEMENT									
90 Opérations ventilées - Recettes affectées - Financement par le tiers de l'opération confiée à la région									
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)									

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	C1

OPERATIONS REELLES ET MIXTES – Réalisations (y compris sur les restes à réaliser N-1)

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
90 Opérations ventilées		
900 Services généraux		
901 Formation pro. et apprentissage		
902 Enseignement		
903 Culture, sports et loisirs		
904 Santé et action sociale		
905 Aménagement des territoires		
906 Gestion des fonds européens		
907 Environnement		
908 Transports		
909 Action économique		
92 Opérations non ventilées		
921 Taxes non affectées		
922 Dotations et participations (sauf 1068)		
923 Dettes et autres opérations financières		
TOTAL	I	II
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (1)	I-II	

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section)		
926 Transferts entre les sections		
TOTAL	III	IV
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE (1)	IV-III	

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III	II+IV
--------------	-------	-------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde exécution section investissement	V	VI
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	II+IV+VI+VII
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)		

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	C2

OPERATIONS REELLES ET MIXTES – Réalisations (y compris sur les restes à réaliser de N-1)

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
93 Services ventilés		
930 Services généraux		
931 Formation pro. et apprentissage		
932 Enseignement		
933 Culture, sports et loisirs		
934 Santé et action sociale		
935 Aménagement des territoires		
936 Gestion des fonds européens		
937 Environnement		
938 Transports		
939 Action économique		
94 Services communs non ventilés		
940 Impositions directes		
941 Autres impôts et taxes		
942 Dotations et participations		
943 Opérations financières		
944 Frais de fonctionnements groupes d'élus		
945 Provisions et autres opérations mixtes		
TOTAL des opérations réelles et mixtes	I	II
SOLDE des opérations réelles et mixtes (1)	II-I	

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections		
947 Transferts dans section fonctionnement		
TOTAL	III	IV
AUTOFINANCEMENT DEGAGE (1)	IV-III	

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III	II+IV
--------------	-------	-------

RESULTATS ANTERIEURS

002 Résultat de fonctionnement reporté de N-1	V	VI
---	---	----

TOTAL CUMULE DE LA SECTION

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	II+IV+VI
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION (1) (recettes – dépenses)		

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Dépenses d'investissement – Total					
Sous total des opérations réelles et mixtes					
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
45	Opérations pour compte de tiers				
Sous total des opérations d'ordre					
925	Opérations patrimoniales				
926	Transferts entre les sections				
Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1					

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Dépenses de fonctionnement – Total						
Sous total des opérations réelles et mixtes						
011	Charges à caractère général					
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)					
6586	Frais de fonctionnement groupes d'élus					
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
945	Provisions et autres opérations mixtes					
Sous total des opérations d'ordre						
946	<i>Transferts entre les sections</i>					
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>					
953	<i>Virement à la section d'investissement</i>					
Pour information : 002 résultat de fonctionnement reporté N-1						

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Recettes d'investissement – Total					
Sous total des opérations réelles et mixtes					
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (1)				
204	Subventions d'équipement versées (1)				
21	Immobilisations corporelles (1)				
22	Immobilisations reçues en affectation (1)				
23	Immobilisations en cours (1)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
45	Opérations pour compte de tiers				
954	Produits des cessions d'immobilisations				
Sous total des opérations d'ordre					
925	Opérations patrimoniales				
926	Transferts entre les sections				
951	Virement de la section de fonctionnement				
922-1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				
Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1					

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Recettes de fonctionnement – Total						
Sous total des opérations réelles et mixtes						
013	Atténuations de charges					
70	Produits services, domaine, ventes div					
731	Impôts locaux					
73	Impôts et taxes (sauf 731)					
74	Dotations, subventions et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
945	Provisions et autres opérations mixtes					
Sous total des opérations d'ordre						
946	<i>Transferts entre les sections</i>					
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>					
Pour information : 002 résultat de fonctionnement reporté N-1						

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP
			REALISATIONS (mandats émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N			
Dépenses d'investissement – Total							
90	Opérations ventilées						
900	Services généraux						
901	Formation pro. et apprentissage						
902	Enseignement						
903	Culture, sports et loisirs						
904	Santé et action sociale						
905	Aménagement des territoires						
906	Gestion des fonds européens						
907	Environnement						
908	Transports						
909	Action économique						
92	Opérations non ventilées						
921	Taxes non affectées						
922	Dotations et participations						
923	Dettes et autres opérations financières						
925	<i>Opérations patrimoniales</i>						
926	<i>Transferts entre les sections</i>						
Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1							

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (titres émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N	
Recettes d'investissement – Total					
90	Opérations ventilées				
900	Services généraux				
901	Formation pro. et apprentissage				
902	Enseignement				
903	Culture, sports et loisirs				
904	Santé et action sociale				
905	Aménagement des territoires				
906	Gestion des fonds européens				
907	Environnement				
908	Transports				
909	Action économique				
92	Opérations non ventilées				
921	Taxes non affectées				
922	Dotations et participations (sauf R922-1068)				
923	Dettes et autres opérations financières				
925	<i>Opérations patrimoniales</i>				
926	<i>Transferts entre les sections</i>				
95	Chapitre de prévision sans réalisation				
951	<i>Virement de la section de fonctionnement(1)</i>				
954	Produits des cessions d'immobilisations (1)				
922-1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (2)				
N-1	Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté				

(1) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission d'un titre ou d'un mandat (opération sans réalisation).

(2) Il s'agit des seules écritures d'ordre mixte au 1068.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux AP (1) =

	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
	20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Actions relevant de la subvent° globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
	201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)												
Réalisations												
Restes à réaliser												
Crédits sans emploi												

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)												
Réalisations												
Restes à réaliser												
Crédits sans emploi												

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)												
Financement par le tiers de l'op.												
Réalisations												
Financement par le tiers de l'op.												
Restes à réaliser												
Financement par le tiers de l'op.												
Crédits sans emploi												
Financement par le tiers de l'op.												

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 901

CHAPITRE 901 – Formation professionnelle et apprentissage AP (1) =

	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	--------------------------------	--------------------	-------------------------------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)					
Financement par le tiers de l'op.					
Réalisations					
Financement par le tiers de l'op.					
Restes à réaliser					
Financement par le tiers de l'op.					
Crédits sans emploi					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement AP (1) =

	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
			21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)										
Financement par le tiers de l'op.										
Réalisations										
Financement par le tiers de l'op.										
Restes à réaliser										
Financement par le tiers de l'op.										
Crédits sans emploi										
Financement par le tiers de l'op.										

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 903

CHAPITRE 903 – Culture, sports et loisirs AP (1) =

	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)								
Financement par le tiers de l'op.								
Réalisations								
Financement par le tiers de l'op.								
Restes à réaliser								
Financement par le tiers de l'op.								
Crédits sans emploi								
Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale AP (1) =

	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	------------	---------------------	---------------------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)					
Financement par le tiers de l'op.					
Réalisations					
Financement par le tiers de l'op.					
Restes à réaliser					
Financement par le tiers de l'op.					
Crédits sans emploi					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires AP (1) =

	0 Services communs	1 Politique de la ville	2 Agglomérations et villes moyennes	3 Espace rural, autres espaces de développt	4 Habitat - (Logement)	5 Actions en faveur du littoral	6 Technologies informat° et communicat°	7 Sécurité	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
--	--------------------------	-------------------------------	--	--	------------------------------	---------------------------------------	--	---------------	---------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)										
Financement par le tiers de l'op.										
Réalisations										
Financement par le tiers de l'op.										
Restes à réaliser										
Financement par le tiers de l'op.										
Crédits sans emploi										
Financement par le tiers de l'op.										

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 906

CHAPITRE 906 – Gestion des fonds européens AP (1) =

	1 FSE	2 FEDER	3 Autres	TOTAL DU CHAPITRE
--	----------	------------	-------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)				
Réalisations				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)				
Réalisations				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)				
Financement par le tiers de l'op.				
Réalisations				
Financement par le tiers de l'op.				
Restes à réaliser				
Financement par le tiers de l'op.				
Crédits sans emploi				
Financement par le tiers de l'op.				

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 907

CHAPITRE 907 – Environnement AP (1) =

	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnem infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
--	--------------------------	-------------------------------	---	-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------	---	---------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)										
Financement par le tiers de l'op.										
Réalisations										
Financement par le tiers de l'op.										
Restes à réaliser										
Financement par le tiers de l'op.										
Crédits sans emploi										
Financement par le tiers de l'op.										

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite)

	2	7	8							TOTAL DU CHAPITRE
	Routes et voiries		Sécurité	Autres transports						
	28		81	82	83	84	85	86	88	
	Autres liaisons		Transports aériens	Transports maritimes	Transports fluviaux	Transports ferroviaires de marchandises	Liaisons multimodales	Infrastructures portuaires et aéroport.	Autres	

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)										
Financement par le tiers de l'op.										
Réalisations										
Financement par le tiers de l'op.										
Restes à réaliser										
Financement par le tiers de l'op.										
Crédits sans emploi										
Financement par le tiers de l'op.										

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 909

CHAPITRE 909 – Action économique AP (1) =

	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	--	---------------------------------	--	--	---------------------------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)							
Réalisations							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)							
Réalisations							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)							
Financement par le tiers de l'op.							
Réalisations							
Financement par le tiers de l'op.							
Restes à réaliser							
Financement par le tiers de l'op.							
Crédits sans emploi							
Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 921

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES				
	[...]				
	RECETTES				
	[...]				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 922

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS +DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES (2)				
	[...]				
	RECETTES				
	[...]				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Reversement de dotations (trop perçu).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 923

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RESTES A REALISER au 31/12/N	
	DEPENSES				
	[...]				
	RECETTES				
	[...]				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 925

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI
	<i>DEPENSES (2)</i>			
	[...]			
	[...]			
	<i>RECETTES (2)</i>			
	[...]			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 926

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI
	DEPENSES DE L'EXERCICE (2)			
	<i>Reprises sur autofinancement</i>			
	[...]			
	[...]			
	Charges transférées			
	[...]			
	RECETTES DE L'EXERCICE (3)			
	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
	[...]			
	Autres			
	[...]			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(3) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE
			REALISATIONS (mandats émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N (1)			
Dépenses de fonctionnement – Total								
93	Services ventilés							
930	Services généraux							
931	Formation pro. et apprentissage							
932	Enseignement							
933	Culture, sports et loisirs							
934	Santé et action sociale							
935	Aménagement des territoires							
936	Gestion des fonds européens							
937	Environnement							
938	Transports							
939	Action économique							
94	Services communs non ventilés							
940	Impositions directes							
941	Autres impôts et taxes							
942	Dotations et participations							
943	Opérations financières							
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus							
945	Provisions et autres opérations mixtes							
946	<i>Transferts entre les sections (autres que virement)</i>							
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>							
95	Chapitre de prévision sans réalisation							
953	<i>Virement à la section d'investissement(1)</i>							
Total des groupes fonctionnels								

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE
			REALISATIONS (mandats émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N (1)			
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1								

(1) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (titres émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N (1)	
Recettes de fonctionnement – Total						
93	Services ventilés					
930	Services généraux					
931	Formation pro. et apprentissage					
932	Enseignement					
933	Culture, sports et loisirs					
934	Santé et action sociale					
935	Aménagement des territoires					
936	Gestion des fonds européens					
937	Environnement					
938	Transports					
939	Action économique					
94	Services communs non ventilés					
940	Impositions directes					
941	Autres impôts et taxes					
942	Dotations et participations					
943	Opérations financières					
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus					
945	Provisions et autres opérations mixtes					
946	<i>Transferts entre les sections</i>					
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>					
Total des groupes fonctionnels						
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1						

(1) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 930

CHAPITRE 930 – Services généraux AE (1) =

	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
	20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
	201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)												
Réalisations												
Rattachement												
Restes à réaliser												
Crédits sans emploi												

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)												
Réalisations												
Rattachement												
Restes à réaliser												
Crédits sans emploi												

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2)												
Réalisations												
Rattachement												
Restes à réaliser												
Crédits sans emploi												

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 931

CHAPITRE 931 – Formation professionnelle et apprentissage AE (1) =

	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	--------------------------------	--------------------	-------------------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement **AE (1) =**

	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
			21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)									
Réalisations									
Rattachement									
Restes à réaliser									
Crédits sans emploi									

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)									
Réalisations									
Rattachement									
Restes à réaliser									
Crédits sans emploi									

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2)									
Réalisations									
Rattachement									
Restes à réaliser									
Crédits sans emploi									

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 933

CHAPITRE 933 – Culture, sports et loisirs **AE (1) =**

	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale **AE (1) =**

	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	------------	---------------------	---------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2)					
Réalisations					
Rattachement					
Restes à réaliser					
Crédits sans emploi					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires AE (1) =

	0 Services communs	1 Politique de la ville	2 Agglomérations et villes moyennes	3 Espace rural, autres espaces de développt	4 Habitat - (Logement)	5 Actions en faveur du littoral	6 Technologies informat° et communicat°	7 Sécurité	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
--	--------------------------	-------------------------------	--	--	------------------------------	---------------------------------------	--	---------------	---------------------	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Rattachement										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Rattachement										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Rattachement										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 936

CHAPITRE 936 – Gestion des fonds européens AE (1) =

	1 FSE	2 FEDER	3 Autres	TOTAL DU CHAPITRE
--	----------	------------	-------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)				
Réalisations				
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)				
Réalisations				
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2)				
Réalisations				
Rattachement				
Restes à réaliser				
Crédits sans emploi				

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 937

CHAPITRE 937 – Environnement **AE (1) =**

	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnem infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
--	--------------------------	-------------------------------	---	-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------	---	---------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Rattachement										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Rattachement										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Rattachement										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite)

	2	7	8							TOTAL DU CHAPITRE
	Routes et voiries	Sécurité	Autres transports							
	28		81	82	83	84	85	86	88	
	Autres liaisons		Transports aériens	Transports maritimes	Transports fluviaux	Transports ferroviaires de marchandises	Liaisons multimodales	Infrastructures portuaires et aéroport.	Autres	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Rattachement										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Rattachement										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Rattachement										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 939

CHAPITRE 939 – Action économique **AE (1) =**

	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	--	------------------------------	--	--	---------------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)							
Réalisations							
Rattachement							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)							
Réalisations							
Rattachement							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2)							
Réalisations							
Rattachement							
Restes à réaliser							
Crédits sans emploi							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 940

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES					
	[...]					
	RECETTES					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 941

CHAPITRE 941-- Autres impôts et taxes

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES					
	[...]					
	RECETTES					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 942

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES					
	[...]					
	RECETTES					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 943

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES					
	[...]					
	RECETTES					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (3)	Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	
Compte R7622 (4)	Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 944

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnements des groupes d'élus

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES					
	[...]					
	RECETTES					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 945

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES			
	[...]			
	RECETTES			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 946

CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES (3)			
	<i>Dot. aux amortissements et provisions</i>			
	[...]			
	Autres			
	[...]			
	RECETTES (4)			
	<i>Reprises sur autofinancement</i>			
	[...]			
	Transfert de charges			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 947

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	<i>DEPENSES (3)</i>			
	[...]			
	<i>RECETTES (3)</i>			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/901

CHAPITRE 901 – Formation professionnelle et apprentissage

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
[...]						
RECETTES						
[...]						

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
[...]						
RECETTES						
[...]						

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/906

CHAPITRE 906 – Gestion des fonds européens

Article /compte par nature	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 Autres	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
[...]					
RECETTES					
[...]					

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/931

CHAPITRE 931 –Formation professionnelle et apprentissage

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
[...]						
RECETTES						
[...]						

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
[...]						
RECETTES						
[...]						

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/936

CHAPITRE 936 – Gestion des fonds européens

Article /compte par nature	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 Autres	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
[...]					
RECETTES					
[...]					

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/939

CHAPITRE 939 – Action économique

Article /compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES								
	[...]							
RECETTES								
	[...]							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes voétées dans l'exercice.

(2) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
[...]						
5192 Avances de trésorerie						
[...]						
51931 Lignes de trésorerie						
[...]						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
[...]						
5194 Billets de trésorerie						
[...]						
5198 Autres crédits de trésorerie						
[...]						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M.4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
[...]														-
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
[...]														-
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
[...]														-
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
[...]														-
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
[...]														-
1687 Autres dettes (total)														
[...]														-
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
[...]			-									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
[...]			-									
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
[...]			-									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
[...]			-									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
[...]			-									
1687 Autres dettes (total)												
[...]			-									
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
[...] [...]														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
[...] [...]														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
[...]													
Taux variable simple (total)													
[...]													
Taux complexe (total) (2)													
[...]													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
[...]								-	-
Taux variable simple (total)									
[...]								-	-
Taux complexe (total) (2)									
[...]								-	-
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

B1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)																
[...]																
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)																
[...]																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

B1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
[...]																			
Total																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	B2

METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article D. 3321-1 du CGCT) : €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	[...]	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Provisions pour risques et charges (2)					
Provisions pour litiges					
[...]					
Provisions pour pertes de change					
[...]					
Provisions pour garanties d'emprunts					
[...]					
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions					
[...]					
Autres provisions pour risques					
[...]					
Dépréciations (2)					
- des immobilisations					
[...]					
- des stocks					
[...]					
- des comptes de tiers					
[...]					
- des comptes financiers					
[...]					
TOTAL PROVISIONS					

(1) Abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès , provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	[...]						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	[...]						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	[...]Intitulé de l'opération :					Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)						
[...] (2)						
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>						
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>						
Annulations sur dépenses (c) (3)						
Dépenses nettes (a – c)						
RECETTES (b)						
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)						
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>						
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>						
Annulations sur recettes (d) (3)						
Recettes nettes (b - d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
- assortis d'intérêts (total)					
[...]					
- non assortis d'intérêts (total)					
[...]					

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves [...]</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves [...]</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			III
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds		
138	Autres subvent° invest. non transf.		
26...	Participations et créances rattachées [...]		
27...	Autres immobilisations financières [...]		
Ressources propres internes de l'année (b)			
169	<i>Primes de remboursement obligations</i>		
26...	<i>Participations et créances rattachées</i> [...]		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i> [...]		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i> [...]		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i> [...]		
954	Produits des cessions d'immobilisations		
951	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles					

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (2)

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	B8

(1)

INVESTISSEMENT			
MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
10	Dotations, fonds divers et réserves	10	Dotations, fonds divers et réserves
13	Subventions d'investissement	13	Subventions d'investissement
16	Emprunts et dettes assimilées	16	Emprunts et dettes assimilées
20	Immobilisations incorporelles (hors programme)	20	Immobilisations incorporelles
204	Subventions d'équipement versées (hors programme)	204	Subventions d'équipement versées
21	Immobilisations corporelles (hors programme)	21	Immobilisations corporelles
22	Immobilisations reçues en affectation (hors programme)	22	Immobilisations reçues en affectation
23	Immobilisations en cours (hors programme)	23	Immobilisations en cours
26	Participations et créances rattachées	26	Participations et créances rattachées
27	Autres immobilisations financières	27	Autres immobilisations financières
Total des programmes d'équipement			
45	Travaux pour le compte de tiers	45	Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte
Total dépenses réelles et mixtes		Total recettes réelles et mixtes	
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	041	<i>Opérations patrimoniales</i>
Total dépenses d'ordre		Total recettes d'ordre	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	B8

(1)

FONCTIONNEMENT			
MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
011	Charges à caractère général	70	Produits services, domaine, ventes div
012	Charges de personnel et frais assimilés	73	Impôts et taxes (sauf 731)
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	731	Impôts locaux
014	Atténuations de produits	74	Dotations, subventions et participations
66	Charges financières	75	Autres produits de gestion courante
67	Charges exceptionnelles	013	Atténuations de charges
68	Dotations amort., dépréc. et provisions	76	Produits financiers
		77	Produits exceptionnels
		78	Reprises amort., dépréc. et provisions
Total dépenses réelles et mixtes		Total recettes réelles et mixtes	
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>
Total dépenses d'ordre		Total recettes d'ordre	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	B8

(1)

FONCTIONNEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
	[...]	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
	[...]	
65	Autres charges de gestion courante	
	[...]	
66	Charges financières	
	[...]	
67	Charges exceptionnelles	
	[...]	
68	Dotations amort., dépréc. et provisions	
	[...]	
014	Atténuations de produits	
	[...]	
Total des dépenses réelles		

042	Opérat° ordre transfert entre sections	
	[...]	
Total des dépenses d'ordre		

TOTAL DEPENSES		
-----------------------	--	--

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	B8

(1)

FONCTIONNEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine, ventes div	
	[...]	
73	Impôts et taxes	
	[...]	
731	Impôts locaux	
	[...]	
74	Dotations, subventions et participations	
	[...]	
75	Autres produits de gestion courante	
	[...]	
76	Produits financiers	
	[...]	
77	Produits exceptionnels	
	[...]	
78	Reprises amort., dépréc. et provisions	
	[...]	
013	Atténuations de charges	
	[...]	
Total des recettes réelles		

042	Opérat° ordre transfert entre sections	
	[...]	
Total des recettes d'ordre		

TOTAL RECETTES		
-----------------------	--	--

(1) Compléter par le nom du service assujéti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	B8

(1)

INVESTISSEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	
	[...]	
13	Subventions d'investissement	
	[...]	
16	Emprunts et dettes assimilées	
	[...]	
20	Immobilisations incorporelles(hors programme)	
	[...]	
204	Subventions d'équipement versées (hors programme)	
	[...]	
21	Immobilisations corporelles(hors programme)	
	[...]	
22	Immobilisations reçues en affectation(hors programme)	
	[...]	
23	Immobilisations en cours(hors programme)	
	[...]	
26	Participations et créances rattachées	
	[...]	
27	Autres immobilisations financières	
	[...]	
	Programmes d'équipement (1 ligne par programme)	
	Programme d'équipement n° [...]	
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	[...]	
Total des dépenses réelles		
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	

INVESTISSEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	[...]	
041	Opérations patrimoniales	
	[...]	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL DEPENSES		

(1) Compléter par le nom du service assujéti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	B8

(1)

INVESTISSEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	
	[...]	
13	Subventions d'investissement	
	[...]	
16	Emprunts et dettes assimilées	
	[...]	
20	Immobilisations incorporelles	
	[...]	
204	Subventions d'équipement versées	
	[...]	
21	Immobilisations corporelles	
	[...]	
22	Immobilisations reçues en affectation	
	[...]	
23	Immobilisations en cours	
	[...]	
26	Participations et créances rattachées	
	[...]	
27	Autres immobilisations financières	
	[...]	
45	Opérations pour compte de tiers (1ligne par opération)	
	[...]	
Total des recettes réelles		
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	
	[...]	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	

INVESTISSEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	[...]	
<i>Total des recettes d'ordre</i>		
TOTAL RECETTES		

(1) Compléter par le nom du service assujéti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (articles L. 4221-4 et L. 4313.2 du CGCT) – ENTREES	B9.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (articles L. 4221-4 et L. 4313.2 du CGCT)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
TOTAL GENERAL					
Acquisitions à titre onéreux					
[...]					
Acquisitions à titre gratuit					
[...]					
Mise à disposition					
[...]					
Affectation					
[...]					
Mises en concession ou affermage					
[...]					
Divers					
[...]					

(1) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (articles L. 4221-4 et L. 4313.2 du CGCT) – SORTIES	B9.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (articles L. 4221-4 et L. 4313.2 du CGCT)

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
TOTAL GENERAL									
Cessions à titre onéreux									
[...]									
Cessions à titre gratuit									
[...]									
Mise à disposition									
[...]									
Affectation									
[...]									
Mises en concession ou affermage									
[...]									
Mise à la réforme									
[...]									
Divers									
[...]									

(1) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(2) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(3) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B9.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – ENTREES	B10.1

ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) (1)

Modalités et date d’acquisition	Désignation du bien	N°d’inventaire	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d’amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL					
Acquisitions à titre onéreux					
[...]					
Acquisitions à titre gratuit					
[...]					
Mise à disposition					
[...]					
Affectation					
[...]					
Mises en concession ou affermage					
[...]					
Divers					
[...]					

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – SORTIES	B10.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D’IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d’entrée	Valeur d’acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l’exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l’exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL									
Cessions à titre onéreux									
[...]									
Cessions à titre gratuit									
[...]									
Mise à disposition									
[...]									
Affectation									
[...]									
Mises en concession ou affermage									
[...]									
Mise à la réforme									
[...]									
Divers									
[...]									

(1) En application du c) de l’article L. 300-5 du code de l’urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l’exercice par le concessionnaire d’aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu’elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s’il s’agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	B11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général		
	[...]		
012	Charges de personnel et frais assimilés		
	[...]		
72	Travaux en régie		
	[...]		
TOTAL GENERAL			I

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	
	[...]	
21	Immobilisations corporelles	
	[...]	
23	Immobilisations en cours	
	[...]	
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	%

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS	C1.1

C1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
[...]														-				
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
[...]														-				
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
[...]														-				
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	C1.2

C1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 4253-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II

(1) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	C2

**LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 4312-4 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		
Personnes de droit privé		
Associations		
[...]		
Entreprises		
[...]		
Personnes physiques		
[...]		
Autres		
[...]		
Personnes de droit public		
Etat		
[...]		
Régions		
[...]		
Départements		
[...]		
Communes		
[...]		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
[...]		
Autres		
[...]		

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	C3

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)	
Crédits-bails mobiliers											
[...]											
Crédits-bails immobiliers											
[...]											
Total											

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	C4

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
[...]									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	C5

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
8017 Subventions à verser en annuités							
	[...]						
8018 Autres engagements donnés							
Au profit d'organismes publics							
	[...]						
Au profit d'organismes privés (1)							
	[...]						

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	C6

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL							
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	[...]						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	[...]						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	[...]						
	Engagements reçus des entreprises						
	[...]						

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
[...]										
TOTAL										

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6)/(5)				

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C8

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
[...]										
TOTAL										

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6)/(5)				

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	C9

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
[...]				
Total				

[...]Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2):		
		Reste à employer au 01/01/N
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
	[...]	
Total		
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
	[...]	
Total		
Reste à employer au 31/12/N (3)		

(1) Par exemple, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée...

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = Reste à employer au 01/01/N + Total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
[...]							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
[...]							
FILIERE SOCIALE (d)							
[...]							
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)							
[...]							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							
FILIERE SPORTIVE (g)							
[...]							
FILIERE CULTURELLE (h)							
[...]							
FILIERE ANIMATION (i)							
[...]							
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
[...]							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 %

(quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D1.2

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA REGION OU L'ETABLISSEMENT
[...]	

(1) Article L. 4135-10 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D1.3

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant												

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA			
2 ^{ème} section FNDMA			
Dotations décentralisation (1)			
Dotation indemnité comp. forfaitaire			
Contribution additionnelle (2)			
FSE			
FEDER			
FEOGA			
Reversement excédent de ressources CFA (3)			
Autres ressources			
Total ressources externes			
Effort propre de la région			
Total ressources			

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (article L. 4313-2 du CGCT)	D2.1

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
[...] -				
Détention d'une part du capital				
[...] -				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
[...] -				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
[...] -				
Autres				
[...] -				

(1) Hôtel de région et autres lieux publics désignés par la région.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV- ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA REGION AUX COMMUNES	D2.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA REGION AUX COMMUNES
(Article L. 4312-11 du CGCT)

[...]Nom de la commune (1) :				
Numéro de SIREN (2) :				
Population de la commune :				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en €/hab
[...]				
Total				

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la région.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	D3.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA REGION

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
[...]			
Autres organismes de regroupement			
[...]			

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	D3.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
[...]					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	D3.3.1

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
[...]						

(1) Exemples de catégories :régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social...

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D3.3.2

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

[...]BUDGET / N°SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
RECETTES				

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D3.3.2

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de la M71)
(1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative ;

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES(après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D3.4

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
[...]				

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D3.5.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC			Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		
Autres			Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		
			Matériel		
Sous-total Fonctionnement			Sous-total Fonctionnement		(B)

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel					
Autres					
Sous-total Investissement			Effort propre de la Région (A – B)		(C)

TOTAL DEPENSES	(A)	TOTAL RECETTES (B + C)	
-----------------------	-----	-------------------------------	--

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D3.5.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante	
Produits du trafic	
Produits annexes au trafic	
Compensations des réductions tarifaires	
Travaux pour Tiers	
Produits hors trafic	
Total chiffre d'affaires	
Versements des Collectivités	
Production immobilisée et stockée	
Total produits d'exploitation courante	

Charges d'exploitation courante	
Personnel – Masse salariale	
Consommations intermédiaires	
Péage RFF	
Impôts, taxes et versements assimilés	
Total charges d'exploitation courante	

Facturations majeures	
Achats stockés	
Impôts et taxes hors FAP	
Maintenance matériel roulant	
Traction trains, conduite et logistique	
Echange de locomotives entre Activités	
Energie de traction électrique	
Energie de traction diesel	
Entretien/maintenance des installations fixes	
Prestations télécoms	
Echange de matériel roulant entre Activités	

Prestations trains	
Contribution de service Activité Gare	
Transport en service	
Total facturations majeures	
<u>Prestations de main d'œuvre inter-domaines</u>	
- Dont Etablissements autres que EEX	
- Dont Etablissements EEX	
Autres facturations	
Total facturations internes	
Total charges (2)	
Contributions aux ECE	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	
Dotations aux amortissements	
Reprise de subvention et écart de réévaluation	
Variation des provisions/transfert de charges	
Autres produits et charges de gestion courante	
Total dotations, reprises, transferts et autres	
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	
Résultat financier	
RESULTAT COURANT (5)	
Résultat exceptionnel	
RESULTAT NET (6)	

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat exceptionnel.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE	D3.5.3

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

MATERIEL ROULANT								
Rame	Matricule(1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
[...]	[...]							
Sous total série générique (3)								
Total séries génériques								

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la région est propriétaire.

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D4.1

PROGRAMMATION (1)

Gestion AP/AE

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE (2)
Rappel total programme opérationnel (a)					
AP et AE affectées au 31/12/N-1 (b)					
Flux d'AP et d'AE affectées dans l'année N (c) (3)					
Total AP et AE affectées (d) = (b) + (c)					
Taux d'affectation = (d) / (a)					
Reste à affecter = (a) - (d)					

Gestion des crédits de paiements

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE
Dépenses (4)					
Rappel total programme opérationnel (a)					
Mandatés au 31/12/N-1 (b)					
Mandatés de l'année N (c)					
Régularisations de l'année N (d)					
Total CP mandatés (e) = (b) + (c) + (d)					
Taux d'emploi = (e) / (a)					
Reste à mandater = (a) - (e)					
Recettes					
Rappel total recettes à titrer sur la programmation (f)					
Recettes titrées au 31/12/N-1 (g)					
Recettes titrées l'année N (h)					
Total recettes (i) = (g)+(h)					
Taux de recouvrement = (i) / (f)					
Reste à titrer = (f) - (i)					
Avances encaissées non titrées (j) (5)					
Reste à employer = (j) + (i) - (e)					

(1) Inscire la programmation concernée. Ouvrir un état par programmation à partir de la programmation 2014-2020.

(2) Cette colonne n'est à compléter que pour les collectivités qui gèrent une partie de l'assistance technique en AP/AE, sachant que la part frais de personnel est exclue de la gestion AP/AE.

- (3) Ce flux comprend les affectations et les désaffectations de l'année. En effet, les désaffectations génèrent une enveloppe disponible à réaffecter et impactent la ligne « Reste à affecter » qui est réabondée à hauteur des désaffectations.
- (4) Par dépense, il est entendu la dépense en faveur de tiers ou supportée par la collectivité en maîtrise d'ouvrage directe financée uniquement par les fonds européens, hors contrepartie de la collectivité.
- (5) Cette ligne n'est à compléter que si la collectivité ne titre pas les avances.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION –COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	D4.2

4532 – FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (1)

Recettes

Service d'hébergement contributeur (2)	Montant
[...]	
TOTAL	

Dépenses

Service d'hébergement bénéficiaire (2)	Objet	Montant
[...]		
TOTAL		

(1) Etat à reproduire autant que nécessaire – Ouvrir un compte d'emploi par fonds créé.

(2) Créer une ligne par service d'hébergement. Exemple : « Service d'hébergement de l'établissement de ... ».

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	E1

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (part régionale définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP					
	Gazole					
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP					
	Gazole					
Taxe sur les permis de conduire						
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules						
Droit de francisation et de navigation corse (1)						
Droit de passeport en Corse (1)						
Droit de consommation sur les tabacs en Corse (1)						
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (2)						
Taxe sur le transport public aérien et maritime (2)						
Taxe relative à l'octroi de mer (2)						
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (2)						
[...] (3)						
TOTAL						

(1) Taxe perçue par la collectivité territoriale de Corse.

(2) Taxes perçues par les régions d'outre-mer.

(3) Détailler les taxes pour lesquelles la région a un pouvoir de modulation ou de fixation du taux.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[...]	
-------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : Conseil régional, Conseil syndical, ...).